

Dénomination : BDO Rhône-Alpes

n° de gestion : 1961B00054

n° d'identification : 061 500 542

n° de dépôt : A2012/006351

Date du dépôt : 13/07/2012

Pièce : Décision de gérance du 15/06/2012



1032619



TRIBUNAL de COMMERCE

Déposé au GREFFE le :

13 JUIL. 2012

Sous le N° :

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 3 000 000 Euros
Siège social à ECHIROLLES (38130)
20 Rue Fernand Pelloutier

061 500 542 RCS GRENOBLE

B.P. 276
20 rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES CEDEX
Tél : 04 76 22 17 12 - Fax : 04 76 22 17 13

DECLARATION DE LA GERANCE EN DATE DU 15 juin 2012

L'an deux mil douze,
Le quinze juin,

Monsieur Rolland NINO, agissant en qualité de gérant de la société susvisée a, par ces présentes, fait les déclarations et constatations suivantes :

DECLARATIONS

Monsieur Rolland NINO es-qualités, déclare :

- que suivant acte sous seings privés en date à SAINT BALDOPH du 30 avril 2012 et à BRIANCON du 15 juin 2012,
Madame Isabelle BRISARD a cédé à Monsieur Philippe MUGNIERY une part numérotée 2651 lui appartenant dans la société,
- que suivant acte sous seings privés en date à SAINT BALDOPH du 30 avril 2012 et à BRIANCON du 15 juin 2012,
Madame Isabelle BRISARD a cédé à Madame Marie-Laure LOPEZ une part numérotée 2650 lui appartenant dans la société,
- qu'un exemplaire dudit acte a été déposé, ce jour, au siège social
- qu'il est de ce fait, opposable à la société à compter du même jour
- qu'en conséquence, l'article 7 des statuts est de plein droit remplacé par les dispositions suivantes :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 3.000.000 €. Il est divisé en 17.217 parts, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux comme suit :

- à BDO France, propriétaire de quatorze mille deux cent soixante six parts portant les n° 1 à 7, 15 à 1124, 1132 à 2234, 2236 à 2642, 2657 à 2705, 2815 à 2826, 2873 à 2879, 3990 à 3996, 4004 à 4840, 4848 à 5113, 5121 à 6230, 6238 à 8338, 8351 à 8377, 8387 à 8464, 8472 à 9581, 9589 à 10691, 10697, 10698, 10704 à 10722, 10729 à 11808, 11810 à 12800, 12802 à 12831, 12847 à 12879, 12882 à 12888, 12906 à 12943, 12951 à 13033, 13041 à 13077, 13115 à 13213, 13221 à 13305, 14872 à 14878, 14886 à 15989, 16292 à 16491, 16493 à 17609, ci.....	14 266
- à Monsieur Jean-Jacques TAGNARD, propriétaire de cent parts portant les n° 2.715 à 2.814, ci.....	100
- à Madame Isabelle BRISARD, propriétaire de mille cent soixante seize parts portant les n° 2.652 à 2.656, 2.887 à 3.989, 4841 à 4847, 8.378 à 8.386, 10.723 à 10.728, 12.832 à 12.846, 12880, et 13.078 à 13.107, ci.....	1.176
- à Madame Marie-Laure GONCALVES, propriétaire d'une part portant le n°2650...	1
- à Monsieur Philippe MUGNIERY, propriétaire d'une part portant le n°2651.....	1
- à la SOVEC PARTICIPATIONS ET FINANCES, propriétaire de mille deux cent huit parts portant les n° 2.235, 11.809, 12.889 à 12.905, 13.684 à 14.871 et 16.492, ci.....	1.208
- à Monsieur Eric ZABE, propriétaire de trois cent vingt portant les n° 2.713, 2.827 à 2.837, 8.347, 8.348, 10.699 à 10.701, 12881, 15.991 à 16.291, 12801 ci.....	320
- à Madame Anne ROUMENOFF, propriétaire de quarante cinq parts portant les n°2643 à 2649, 2.706 à 2.712, 2.848 à 2.872, 8.339 à 8.344 et, ci.....	45
- à Monsieur Pierre-Maxime REJOL, propriétaire de cent parts portant les n° 8 à 14, 1125 à 1131, 2.880 à 2.886, 3.997 à 4.003, 5.114 à 5.120, 6.231 à 6.237, 8.465 à 8.471, 9.582 à 9.588, 14.879 à 14.885, 15.990, 12.944 à 12.950, 13.034 à 13.040, 13.108 à 13.114, 10.692 à 10696, 8.345, 8.346, 10.703, 13.214 à 13.220, ci.....	100
Total égal au nombre de parts composant le capital social :	----- 17.217

CONSTATATIONS

Ces déclarations faites, Monsieur Rolland NINO es-qualités, constate que les modifications statutaires susvisées sont devenues définitives à la date ci-dessus indiquée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Rolland NINO es-qualités.

Rolland NINO

